



Étude & analyse

La prévention des risques

au sein des
entreprises du BTP

La prévention des risques au sein des entreprises du BTP

Ce document est une synthèse des deux enquêtes sur la prévention des risques au sein des entreprises du BTP réalisées en 2025 auprès des dirigeants et des compagnons par l’institut de sondage Viavoice pour l’OPPBTP. La précédente édition avait eu lieu en 2020.

Les objectifs de ces enquêtes sont multiples

1

Mesurer l'évolution des pratiques et des comportements

face à la prévention, notamment concernant les risques majeurs (risques routiers, TMS, intérim, hygiène, chutes de hauteur).

3

Identifier les freins et les leviers de motivation

pour l'action de prévention dans les entreprises.

5

Évaluer la mise en perspective des évolutions

en lien avec le plan stratégique de l’OPPBTP.

2

Évaluer la connaissance, la reconnaissance et l'utilité de l'offre

de services de l’OPPBTP, en mettant en évidence les besoins et les pistes d’optimisation.

4

Mesurer l'évolution de la notoriété de l'OPPBTP

et son positionnement dans le long terme (expertise technique, outils digitaux, accompagnement présentiel, évolutions réglementaires).



Méthodologie des enquêtes

L'enquête auprès des dirigeants a eu lieu du 28 janvier au 19 février 2025 : une enquête quantitative auprès de 1 100 entreprises et une enquête qualitative auprès de 30 entreprises (des entretiens de 40 minutes en moyenne réalisés par téléphone).

L'enquête auprès des compagnons a eu lieu du 7 au 19 mai 2025 auprès d'un échantillon de 300 employés du BTP travaillant sur des chantiers. Deux focus groupe de deux heures ont été réalisés les 12 et 14 mai 2025 auprès de 18 compagnons du BTP (un groupe de neuf salariés d'entreprises de moins de 20 salariés et un autre de neuf entreprises de 20 salariés et plus). Les groupes ont été constitués en variant les secteurs d'activités et les âges des compagnons.

Direction de la Communication de l’OPPBTP
Conception & réalisation CIMAYΛ.



Paul Duphil

Secrétaire général de l’OPPBTP

Quel est l'état de la prévention des risques au sein des entreprises du BTP ? Pour le savoir, nous avons enquêté auprès des dirigeants et compagnons afin de voir comment ont évolué les pratiques et les comportements depuis notre dernier sondage en 2020. Nous pouvons nous réjouir de constater que la prise de conscience des risques et la prévention ont évolué dans le bon sens, même s'il est vrai que les TPE se montrent plus réservées.

En tant qu'organisme dédié à la prévention dans le BTP, il est important pour nous de bien identifier les freins et les leviers de motivation de la prévention en entreprise, cela aussi bien dans les grands groupes que dans les PME/TPE. Nous devons savoir si les professionnels du secteur ont une bonne connaissance de notre action, de notre offre de services et envisager si nécessaire des évolutions pour mieux répondre à leurs besoins.

Cela est d'autant plus pertinent en cette année qui marque l'échéance de notre plan stratégique @Horizon2025. L'enquête menée auprès des dirigeants et des compagnons issus d'entreprises représentatives du secteur, et dont nous livrons ici les principaux résultats, vont nous aider à affiner notre futur plan stratégique. Nous allons tenir compte de leurs préoccupations et de leurs attentes pour leur apporter le meilleur accompagnement possible et remplir ensemble notre objectif commun : réduire les accidents du travail.

Édito

LA PRÉVENTION de mieux en mieux intégrée

La culture de la prévention progresse dans les entreprises. Celles-ci sont de plus en plus exigeantes en la matière, et les compagnons considèrent qu'elle est l'affaire de tous.

1 Des dirigeants et compagnons concernés

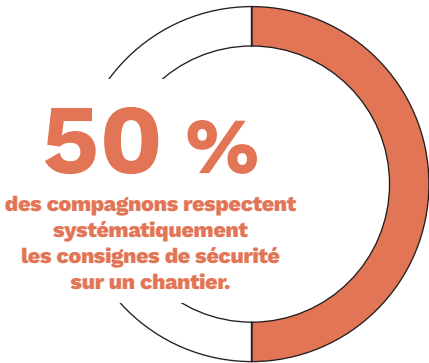
94 %
des compagnons se sentent concernés par le sujet de la prévention.

Mais seulement 58 % le sont tout à fait et cela est particulièrement valable dans les entreprises de plus de 50 salariés (73 %).

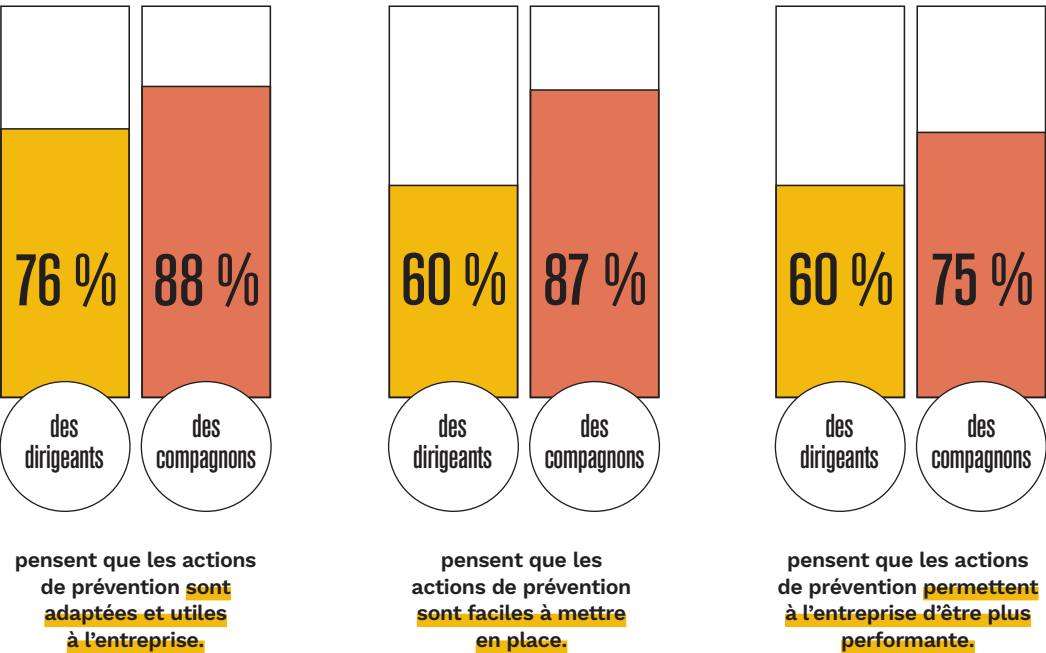
65 %
des dirigeants estiment que les jeunes sont bien formés en matière de sécurité.

40 %
trouvent la mise en œuvre difficile.

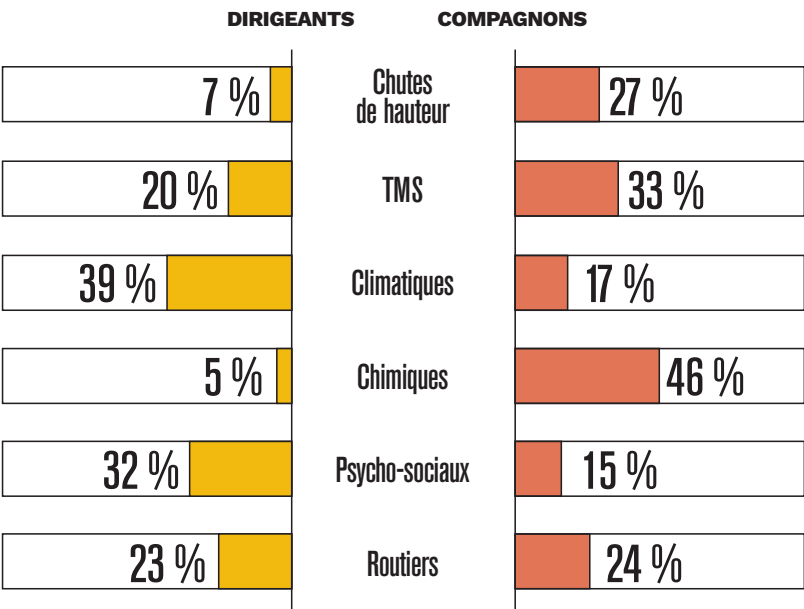
59 %
des compagnons pensent que le sujet de la prévention concerne autant les chefs d'entreprise, de chantiers que les compagnons.



2 Des actions jugées utiles



3 Les risques auxquels les sondés se considèrent plus exposés qu'il y a cinq ans

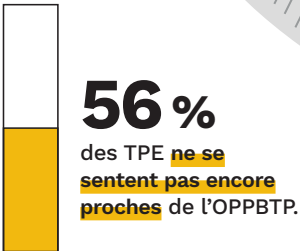
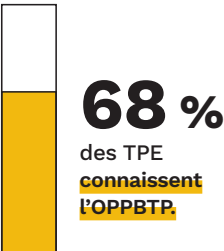
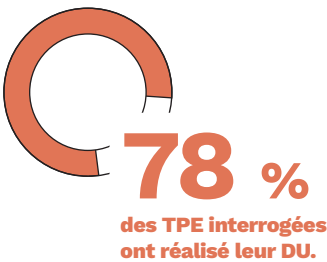


Zoom sur les TPE

Des TPE plus réservées

Si la prévention gagne globalement du terrain, les TPE restent toutefois en marge. Les dirigeants se sentent découragés face à tout ce qui doit être mis en place et agissent plutôt au coup par coup. Ils reconnaissent avoir des difficultés à faire appliquer les mesures de sécurité aux compagnons. Ils considèrent tout de même comme essentiels le DU (cf. page ci-contre), les formations obligatoires et l’affichage.

Autre constat
Les TPE ont le sentiment d’être moins exposées aux messages de prévention, mais quand elles sont accompagnées (par l’OPPBT ou autre organisme), elles se sentent sereines et à jour.



4

Un monde du travail en pleine mutation

La prévention doit aussi sa plus grande visibilité à des tendances de fond qui animent le monde du travail. Sensibles au sujet de la pénibilité, les collaborateurs apprécient de disposer d’équipements qui facilitent leurs tâches, par exemple, en allégeant les charges ou en favorisant de meilleures postures.

De la même manière, les jeunes sont souvent plus soucieux de leur santé et de leur bien-être au travail. Par ailleurs, les entreprises ont pris conscience qu’il est important de valoriser les conditions de travail (et donc les actions de prévention en place) pour attirer et fidéliser les collaborateurs.

On a des difficultés de recrutement de personnel et donc, quand on a des salariés qui conviennent, on essaie de faire en sorte qu’ils restent et qu’ils aient de bonnes conditions de travail et de santé.



FOCUS

Le DU, un exercice avant tout réglementaire

Le Document Unique (DU) permet d’évaluer les risques professionnels présents dans l’entreprise et de mettre en place une démarche de prévention. Il ressort de l’enquête Viavoice 2025 pour l’OPPBT que :

81 %
des entreprises ont réalisé leur DU (78 % des TPE) et les 3/4 le mettent à jour chaque année.

79 %
des entreprises le réalisent pour se conformer avant tout à la réglementation.

64 %
des entreprises ont un plan d’action (contre 49 % en 2020).

Autre constat
De nombreux avantages du DU pour les dirigeants :



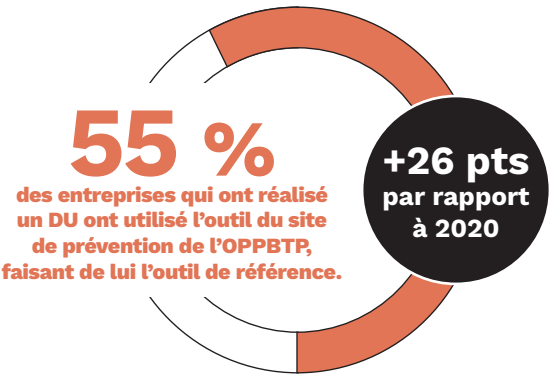
S’organiser plus efficacement
pour éviter les risques professionnels (pour 64 % des dirigeants).



Améliorer les méthodes et l’organisation
de travail (pour 59 %).



Éviter certains accidents professionnels
ou diminuer le nombre d’arrêts de travail (pour 45 %).



LES LIMITES de la prévention

Si la prévention gagne du terrain, il existe encore des freins à son développement aussi bien du côté des dirigeants que des compagnons.

1 Le ressenti des compagnons : une question de « décalage »

L'enquête Viavoice réalisée auprès des compagnons pointe à la fois :



Un décalage entre les règles théoriques et la réalité des chantiers

Pour les compagnons, la réglementation correspond à un modèle d'entreprise et de chantiers de grande envergure qui sont en mesure de mobiliser les moyens et les dispositifs de contrôle nécessaires. Les normes et règles imposées ne sont souvent pas adaptées aux réalités du terrain : manque d'espace, de conditions d'aération optimales, EPI de mauvaise qualité ou inadapté, présence d'une main d'œuvre intérimaire parfois étrangère éloignée du cadre réglementaire, etc.



Un décalage entre les formats de sensibilisation et les besoins du terrain

Les compagnons jugent inadaptés les formats choisis pour les sensibiliser à la prévention : trop théoriques et répétitifs, parfois infantilisants et souvent adressés en priorité aux dirigeants. Ils aimeraient savoir comment agir concrètement dans le cadre de situations non prévues ou non conformes avec la réglementation, mais aussi mieux comprendre les risques auxquels ils sont confrontés et les gestes à mettre en place.



2 Des spécificités selon la taille des entreprises

Selon la taille de l'entreprise, la prévention n'est pas déployée de la même manière.

TPE/PME : la prévention *versus* la rentabilité

Dans les plus petites structures, la prévention est souvent tributaire de la volonté du dirigeant qui s'en tient principalement aux formations et habilitations obligatoires. De plus, de nombreux dirigeants se focalisent sur le coût immédiat de la prévention sans en apprécier la rentabilité. Les délais serrés augmentent le niveau de risques, le manque de trésorerie limite l'achat ou le renouvellement d'EPI.

À savoir

Il existe une certaine culture dans le secteur du BTP qui relativise la sécurité, les accidents ou maladies professionnelles car ne croyant pas aux risques statistiques pour soi, voire estimant que cela fait partie « du métier ».

Grandes entreprises et PME : une prévention « institutionnalisée »

Dans les grandes entreprises et les sous-traitants de grands donneurs d'ordre, la prévention est un point de vigilance essentiel de l'employeur. Elle est une variable de performance observée en interne comme en externe. La prévention bénéficie ainsi de fonctions intermédiaires et représentatives dédiées, de protocoles complets, de bonnes pratiques modélisées et partagées, et de matériel de protection de pointe.

3 Le classement des principales raisons pour lesquelles les compagnons ne portent pas toujours leurs EPI

53 %

les trouvent gênants pour travailler.

39 %

estiment qu'ils ne sont pas nécessaires en permanence.

25 %

les oublient parfois.

8 %

estiment avoir des EPI en mauvais état.

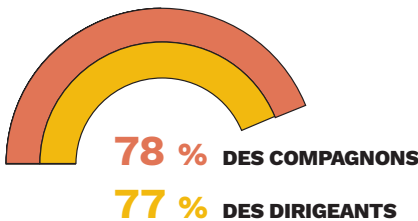
6 sur 10

compagnons portent systématiquement leurs équipements de protection.

L'OPPBT un partenaire clé pour les entreprises

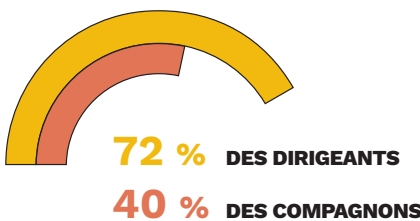
L'OPPBT figure parmi les principales sources d'information en matière de prévention des risques professionnels dans le BTP. Il est perçu comme un organisme facilitateur et aidant pour l'entreprise.

1 Un organisme connu et reconnu

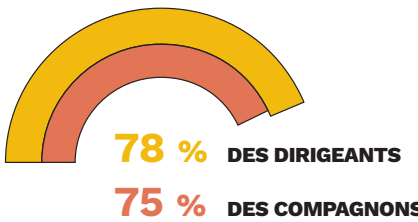


+7 pts
pour les dirigeants
vs 2020

pensent que l'OPPBT comprend les problématiques de prévention des entreprises du BTP.

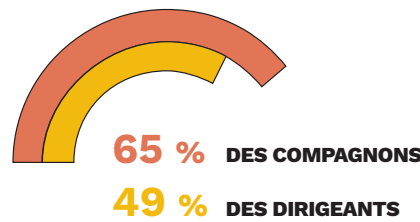


connaissent bien l'OPPBT ou le site internet Prévention BTP.



+6 pts
pour les dirigeants
vs 2020

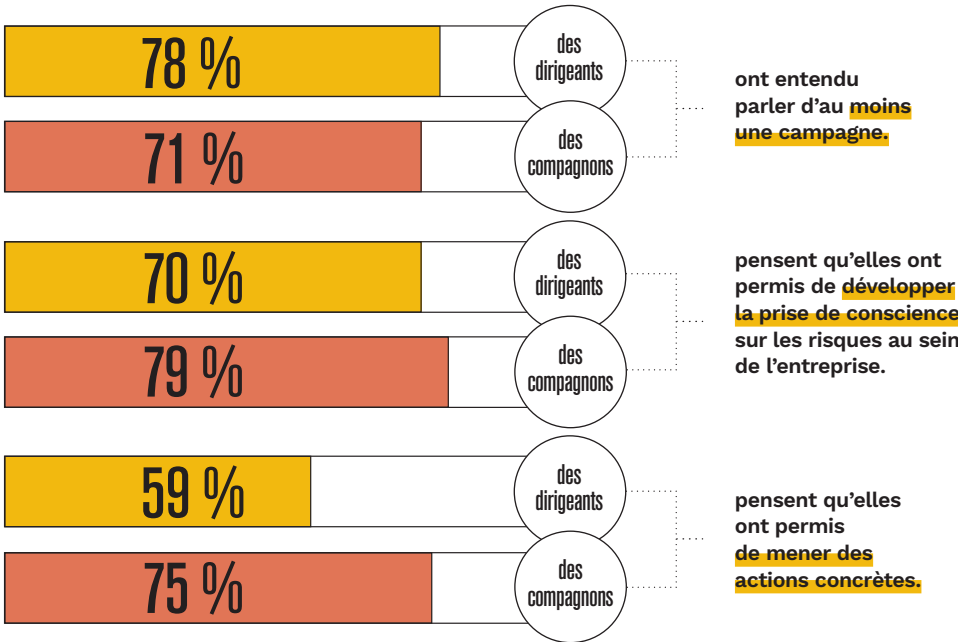
pensent que l'OPPBT propose des solutions adaptées pour développer la prévention des risques.



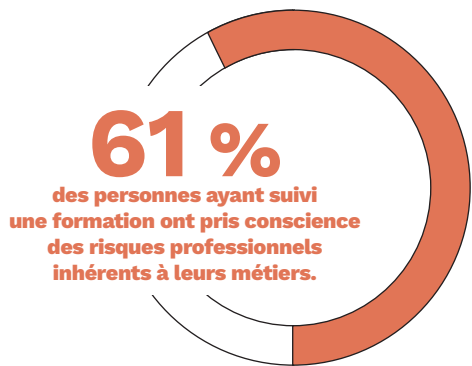
ne se sentent pas proches de l'OPPBT.

+14 %
de notoriété pour l'OPPBT en cinq ans

2 Des campagnes de communication et de sensibilisation marquantes et efficaces



3 Des formations qui aident à la prise de conscience



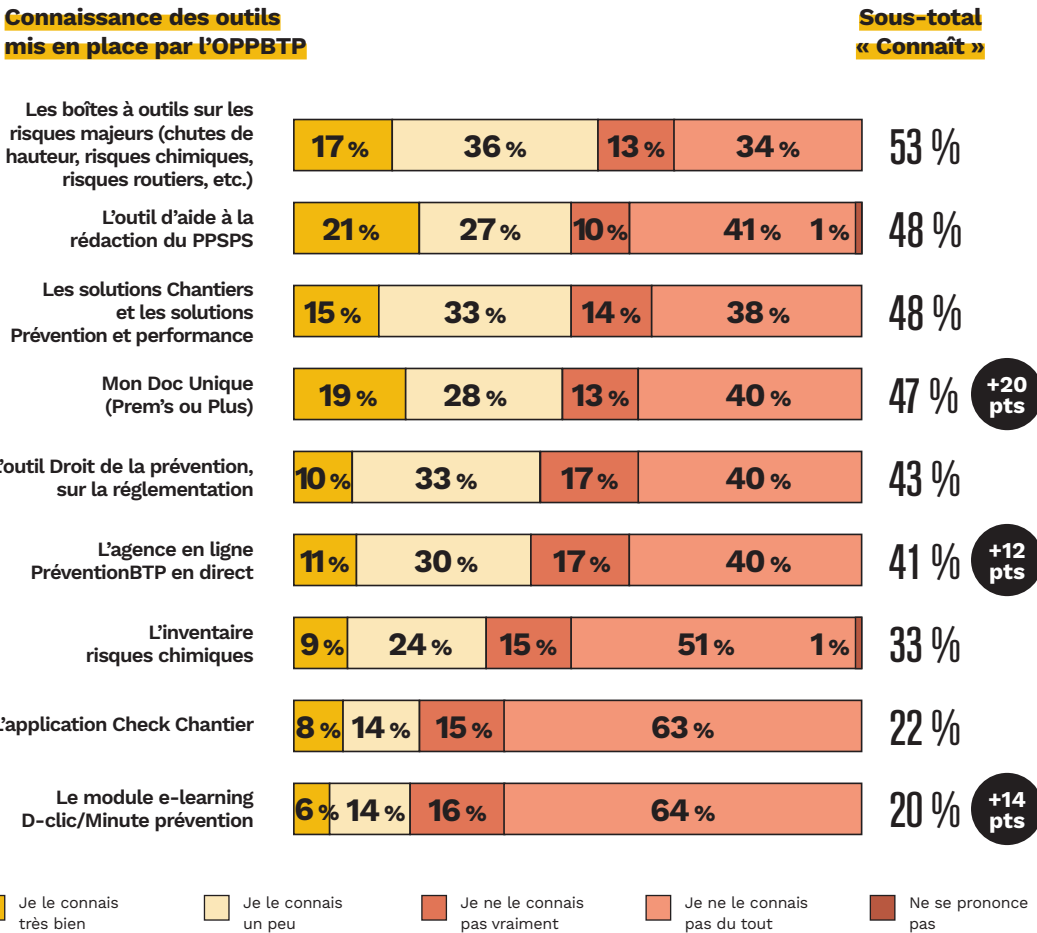
Bon à savoir
EN CAS DE QUESTIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, les compagnons se tournent en priorité vers leurs collègues (39 % versus 5 % pour les dirigeants).

70 %
des compagnons consultent au moins un réseau social sur le monde du BTP et ce chiffre s'élève à **84 %** pour les moins de 35 ans.

Des outils digitaux utiles

Les outils digitaux mis en place par l'OPPBTP sont de plus en plus connus par les dirigeants. Voici le top 3 des outils qui arrivent en tête :

- 1 La boîte à outils risques majeurs (chutes de hauteur, risques chimiques, risques routiers, etc.).
- 2 L'outil d'aide à la rédaction du PPSPS.
- 3 Les solutions Chantiers et les solutions Prévention & Performance.



3/4 des répondants les trouvent utiles.

42 % des compagnons connaissent l'application Check Chantier et 85 % la trouvent utile pour prévenir les risques.

Préoccupations des professionnels du bâtiment

Les risques identifiés par les entreprises et les compagnons sont autant d'enjeux pour améliorer encore la prévention à l'avenir.



1 Le top 3 des enjeux en matière de prévention



Le manque de main d'œuvre

Pour 60 % des dirigeants et 32 % des compagnons, le manque de main d'œuvre est le premier enjeu en matière de prévention.



Les Troubles Musculo-Squelettiques

Pour 51 % des dirigeants et 31 % des compagnons, les TMS sont le deuxième enjeu en matière de prévention.



Les risques routiers

Le troisième enjeu en matière de prévention sont les risques routiers pour 33 % des dirigeants et les risques climatiques pour 26 % des compagnons.

61 % des dirigeants se considèrent comme moins exposés qu'il y a cinq ans aux risques routiers.

2 Divergence et contradiction

27 % des compagnons se sentent plus exposés aux risques de chutes de hauteur qu'il y a cinq ans, alors que seulement 7 % des dirigeants partagent cet avis (ils sont 56 % à penser que les compagnons sont autant exposés qu'il y a cinq ans).

Les dirigeants se sentent davantage exposés aux risques psycho-sociaux (32 %) mais dans le même temps 62 % reconnaissent ne pas avoir fait évoluer leur politique de prévention en la matière depuis cinq ans.

Nos enjeux et leviers

Face aux enjeux de prévention les entreprises attendent de l'OPPBTP qu'il soit encore plus présent sur le terrain pour les accompagner en termes de communication et de formation.



4 enjeux pour renforcer la prévention dans le BTP

Soutenir davantage les TPE

Les TPE restent à l'écart de l'écosystème global de la prévention. Elles ont souvent du mal à accéder aux informations pertinentes. L'OPPBTP envisage de mettre en place une campagne d'information plus ciblée, en particulier via des supports pédagogiques et simplifiés.

Mixer les formats de communication

Les entreprises n'ont pas toutes les mêmes besoins en termes de formats de prévention. L'OPPBTP entend donc proposer une offre diversifiée : des vidéos simples, des affiches pour les ateliers et des modules interactifs sur les réseaux sociaux pour toucher les plus jeunes.

Fédérer autour de la prévention

Les dirigeants de petites entreprises expriment des difficultés à faire adhérer leurs équipes aux bonnes pratiques de sécurité. Pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux, l'OPPBTP peut fournir des outils collaboratifs comme des applications ou des livrets d'accueil.

Rendre la prévention attractive

Le secteur du BTP peine à recruter, notamment en raison des conditions de travail souvent difficiles. L'OPPBTP peut s'engager auprès des entreprises pour mettre en avant la prévention comme un levier de recrutement.

L'OPPBTP en bref

 Créé en 1947, l'OPPBTP est l'organisme paritaire des branches Bâtiment et Travaux Publics dédié à la prévention des risques professionnels. Il met son expertise et ses ressources à disposition de tous les acteurs de la construction et plus particulièrement aux 210 000 entreprises du BTP employant au moins un salarié.

Les missions de l'OPPBTP sont définies dans l'article R.4643-2 du Code du travail. Elles portent notamment sur la promotion de la prévention, l'expertise, l'étude des situations de terrain et le retour d'expérience à la profession et aux pouvoirs publics, l'information, le conseil et la formation.

Pour mener ses missions, l'OPPBTP s'appuie sur :

Des collaborateurs professionnels

du BTP experts et engagés en prévention.

Une présence sur le terrain

partout en France métropolitaine et en expansion dans les départements d'Outre-mer.

Une offre d'information

qui répond aux préoccupations des professionnels et reste accessible à tout moment.

Un accompagnement sur mesure

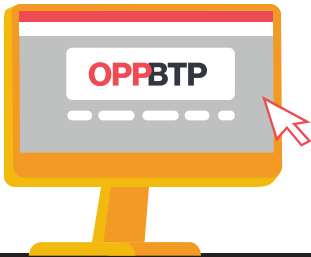
des professionnels du BTP pour les aider à développer la culture prévention au sein de leur structure.



372
collaborateurs



Scannez ce QR code pour accéder au site



**Organisme professionnel de prévention
du Bâtiment et des Travaux Publics**

25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr

OPPBTP

preventionbtp.fr

